

COMMUNE DE MARLES-EN-BRIE
Département de Seine-et-Marne

Plan Local d'Urbanisme

5.1 - Plan de zonage

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 29 Septembre 2006

Le Maire, Michel Bouton

PLU prescrit par délibération du Conseil Municipal du : 10 Novembre 2006

PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal du : 13 Mars 2006

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du : 29 Septembre 2006

Légende :

Zones urbaines

UA UAa UB UBm
UC US UM

Zones d'urbanisation future

1AU 1AUa 2AU

Zones agricoles

A Ap

Zones naturelles

N Nh Ne
Nj Njp

--- Limite de zone

Echelle : 1/5 000

Protection au titre de l'article L.123-1-7° du CU

Espace Boisé Classé

Distance d'alignement en application de l'article L.111-3 du Code Rural

Emplacement réservé

Indices : périmètre de protection des points de captage d'eau potable

Protection au titre de l'article L.123-1-9° du Code de l'Urbanisme

Bande de retrait obligatoire des constructions à l'exception des abris de jardin

Périmètre de protection des monuments historiques

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie / Longueur
1	Agrandissement cimetière	Commune	1 800m2
2	Création d'un cheminement piétonnier entre la rue du Marchais et le chemin des Gorêts	Commune	166m
3	Création d'un accès communal et d'un cheminement piétonnier entre la rue du Marchais et la rue d'Orceaux	Commune	1 297 m2
4	Création d'un square et d'un espace vert	Commune	5 514 m2
5	Création d'un chemin piétonnier	Commune	112m
6	Création d'un chemin piétonnier	Commune	152m

